

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 09 Décembre 2016.**

Affiché le 12 Décembre 2016

L'an deux mil seize, le neuf Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du Deux Décembre deux mil seize, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 18 : Mme Pilot, M. Monaldeschi , Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, Mme Mairel, Mme Ricou, M. Poissonnier, Mme Motsch, Mme Boubekour, M. Neumann, M. Pierlot, M. Bousselin, M. Grandemenge, M. Wongkoefft, Mme Georges, M. Sittler. -----

Représentés : 03 : Mme Tabti par M. Grandemenge, M. Toussaint par Mme Mairel, Mme Ezaroil par Mme Boubekour. ----

Absent excusé : 01 : M. Laroche -----

Absent non excusé : 01 : Mme Mourant -----

Secrétaire : M. Neumann-----

Adoption du P.V de la séances du 07 Octobre 2016: Le P.V. est adopté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du jour est ensuite donnée par Mme le Maire.

1- Finances locales : décisions budgétaires :

Budget Commune 2016 : décision modificative de crédits n° 1 :

Sur proposition de M. Monaldeschi, Adjoint délégué à la gestion des Finances locales, une somme de 820,00 € est prélevée sur le chapitre « 022 – Dépenses imprévues » pour être affectée au compte 165 « Dépôts et cautionnements » afin de pouvoir procéder au remboursement de cautions locatives. *Voté à l'unanimité.*

Budget Service des Eaux : Versement au budget communal pour mise à disposition de personnel :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement ,par le budget du service des eaux au budget communal, de la somme de 10 000,00€ pour mise à disposition de personnel pendant l'année 2015.

2- Finances locales : subventions : attribution de subventions aux associations locales – aux associations caritatives et au C.C.A.S. :

Après présentation par Mme GASPARD, Adjointe déléguée à la Vie Associative, des propositions de la Commission municipale qu'elle préside, Le Conseil Municipal alloue une subvention aux différentes associations sportives et culturelles locales pour un total de 19 380,00€. *Voté par 14 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.*

Il est également alloué, sur proposition de M. Monaldeschi, une subvention à diverses associations caritatives pour un montant de 2 470,00€ (*1 abstention*) et 11 000,00 € pour le C.C.A.S. de la Commune. *Voté à l'unanimité.*

3- Finances locales : subventions aux particuliers : attribution de primes municipales pour ravalement de façades :

Après exposé de M. SCHNELL, Adjoint responsable de la Commission municipale chargée de vérifier la conformité des dossiers de demande de prime municipale pour ravalement de façades, une prime est accordée, à l'unanimité, aux propriétaires des immeubles suivants:

✓ 22 route de Paris :	743,16 €
✓ 6 route de Paris :	1 524,50 €
✓ 9, rue Haute-Cour :	919,24 €
✓ 1, rue de Roubie :	559,15 €
✓ 10 rue d'Harouin :	1 228,98 €

4- Domaine et Patrimoine :

Acquisition d'une parcelle jouxtant la Mairie :

Mme le Maire rend compte de la proposition de cession par le propriétaire de l'immeuble mitoyen de la Mairie d'une bande de terrain d'environ 20 m² située derrière sa maison qu'il serait utile d'acquérir, pour la Commune, en raison de sa proximité immédiate avec la Maison d'Accueil. L'évaluation vénale de cette bande de terrain fixée à 400,00 € par France Domaines a été acceptée par le propriétaire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle au prix indiqué et la prise en charge des frais d'acte notarié correspondants.

Cession du presbytère :

Sur proposition de Mme le Maire, au vu des observations émises concernant l'inoccupation du presbytère depuis 2009 et des travaux de rénovation complète du bâtiment qu'il faudrait engager, considérant l'estimation vénale du bâtiment effectuée par France Domaines,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la vente du presbytère au prix de 100 000,00 € négociables.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 09 Décembre 2016. suite**

Convention de servitude avec Orange pour l'implantation d'une artère souterraine de télécommunication :

Le Conseil Municipal informé du défaut d'enregistrement de la précédente convention de servitude pour implantation par France Télécom d'une artère souterraine de télécommunication dans la parcelle communale AC n°47- déjà acceptée en 2004- ratifiée à l'unanimité les termes de la nouvelle convention de servitude présentée par Orange et autorise Madame le Maire à signer cet acte et tout document nécessaire.

5- Domaine et patrimoine : actes de gestion du domaine privé : forêt : programme de coupes pour 2017 :

Sur proposition de M. BECK, Adjoint délégué à la gestion du Patrimoine forestier, le programme de coupes présenté par l'O.N.F. pour l'année 2017 est accepté à l'unanimité. Ce programme concerne les massifs de Renevaux, Romont, Moncel, Grammont, Harouin ainsi que la parcelle 92 (Pâtis des Fourrières) et consiste à effectuer des coupes dites « de bois façonné » dont du bois d'industrie servant à alimenter la chaufferie d'Ecrouves, des coupes destinées au bois de chauffage, et des coupes de bois sur pied.

6- Domaine et Patrimoine : actes de gestion du domaine privé : location de deux appartements communaux :

Madame le Maire est autorisée à conclure avec les futurs locataires des deux appartements communaux vacants situés 1 rue Dr Schneider et au dessus de l'école maternelle des Sources, un bail et une convention de location reprenant les conditions habituelles de location.. Les loyers mensuels sont respectivement fixés à 415 € + 17€ pour un emplacement dans le garage - appartement 1 rue Dr Schneider- et 411 € pour celui de l'E.M. des Sources.(1 *Abstention*)

7- Commande publique : actes spéciaux et divers : compte-rendu de l'usage de la délégation financière accordée à Madame le Maire :

Madame le Maire énumère les commandes de fournitures, travaux et services qu'elle a passées en usage de sa délégation financière, depuis le 24 Mai 2016 et jusqu'à ce jour.

8- Transports : demande d'adhésion au Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouise :

Après avoir entendu l'exposé de M. Monaldeschi sur la nature, les compétences et le fonctionnement du Syndicat des Transports urbains de l'Agglomération Toulouise (STAT) ainsi que les modalités d'adhésion à ce Syndicat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande son adhésion à cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale, et en accepte les statuts . Madame le Maire est autorisée à signer tout document nécessaire à cet effet.

9- Informations diverses :

- Attribution d'une subvention par le Conseil Départemental 54 d'un montant de 18 098 € au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle.
- Versement par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, d'un acompte de 18 366 € sur la subvention accordée au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), concernant les travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique des locaux scolaires de l'école du Luton .
- La Préfecture de Meurthe-et-Moselle a procédé au versement du FCTVA soit 105 813,13 € pour le budget communal et 21 301,83 € au Service des Eaux de la Commune.
- Avis de réception par lettre recommandée avec A.R. de l'arrêté portant sur la fusion de la Communauté de Communes du Toulouais avec la Communauté de Communes de Hazelle en Haye à compter du 1^{er} janvier 2017, et fixant le nombre de conseillers communautaires de chaque Commune (4 pour Foug, sans changement à opérer).
- Travaux entrepris par le Conseil Départemental sur la RD11,
- Travaux de matérialisation d'emplacements de stationnement, en cours d'exécution, dans les rues Docteur Schneider, Jules Ferry, Gambetta, Jeanne d'Arc et Général Leclerc

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 Décembre 2016. fin

Informations diverses : suite :

- Suite à une fuite sur le réseau d'eau, la circulation de la rue a été coupée entre le n° 1 et le n° 9 rue François Mitterrand, le mardi 06 décembre dernier, pour permettre le bon fonctionnement des travaux par l'entreprise SATP ANTOINE de Saulxerotte.
- Rapport d'activité 2015 de la C.C.T. .
- Avis de verbalisation par la Communauté de Communes du Toulois, d'un administré de la Commune de Foug après constat de la présence de déchets au pied du point d'apport volontaire n° 189 à CHOLOY-MENILLOT.
- Les élections au Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu ce jour. Le CM installera demain un sapin sur la Place Jean Moulin.
- Vente de biscuits par le CMJ au profit de l'association « Les Blouses roses » le Vendredi 16 Décembre à partir de 16h30 devant la Salle Jean Ferrat,
- Tirage des menus produits forestiers 2016/2017 : Samedi 17 décembre à 09h30 à l'école primaire du Luton.
- Ouverture des inscriptions au concours des maisons illuminées 2016 jusqu'au 17 décembre prochain.
- Organisation annuelle du Repas des Aînés le samedi 28 janvier 2017 à 12h à la Salle Jean Ferrat.
- Le Noël des Enfants du Personnel Communal aura lieu le samedi 17 décembre à 17h, salle du rez-de-chaussée de la Mairie.
- Mise en protection par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine de l'immeuble situé 52 rue François Mitterrand,
- Information par ENEDIS de la relève des compteurs électricité et gaz (pour Grdf) du 04 janvier au 13 Janvier 2017 par leur prestataire : OTI France,
- Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016,
- Fête des N.A.P. le Vendedi 16 Décembre à la salle Jean Ferrat,
- Cérémonie des Vœux du maire le Vendredi 6 Janvier 2017 à 18h00 à la Salle Jean Ferrat,
- Distribution des cadeaux du C.C.A.S. aux Personnes Agées de la Commune prévue avant Noël.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été clôturée à 21h43mn.